

Image not found or type unknown



aidé moi je ne marie bientôt

Par **sam**, le **19/11/2010** à **13:57**

Bonjour,. rnbonjour voila je vais me marié le 27 nov a la mairie. mon mari é marocain de nationalité mes il a une carte de séjour italienne renouvelable tous lé deux an. é ca carte éxpire le 20janvi é il doit la renouvelé avec cette carte il peutvenir que 15jour en france .je voulais savoir é t il obligé de la renouvel . avant le mariage je sai pas quoi faire pouvais vous me dire les démarge a faire. doit ton aller ce marié au maroc . y a t il un viza a demand er av ant l e mariage.ci oui le quelle. enfait il é en italie doi je appelé le consult italienne pour leur dire que nous allon mous marié .merci d avance aidé moi le temps passe vite . j ai étai a la préfecture il mon dit qu il doit repartir apré le mariage en italie pour demander un viza d